LE 5 FÉVRIER, EN GRÈVE POUR GAGNER !

la cgt 03 CONSEIL DEPARTEMENTAL

Moulins le 28 janvier 2019

Mr Claude RIBOULET
Président du Conseil départemental de l'Allier

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 5 février 2019

Monsieur le Président,

Le pays traverse une crise sociale et politique d'une gravité exceptionnelle. Les luttes engagées dans la période démontrent que le monde du travail, la jeunesse, les retraités rejettent massivement la politique et sont disponibles pour la mobilisation collective.

C'est une augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux qui est nécessaire, et qui doit être financée par une contribution fiscale accrue des plus fortunés.

Dans la Fonction publique, et plus particulièrement dans notre collectivité, votre exécutif maintient son choix de ne pas répondre aux revendications salariales. Vous persistez dans vos choix de politique d'austérité et de suppression d 'emplois. Alors que montent les exigences de justice sociale et de renforcement des services publics de proximité, et la volonté de pouvoir tout simplement vivre sans la peur du lendemain, les conditions de travail et de vie ne cessent de se dégrader et les agents sont déconsidérés.

Aussi, nous revendiquons en local :

- La création d'équipes de remplacement statutaires pour le secteur social (administrative et technique),
- La création d'équipes de remplacement statutaires pour le secteur des collèges (technique et cuisine),
- Le versement d'une prime exceptionnelle significative aux agents du Conseil départemental de l'Allier,
- Le déblocage du déroulement de carrière pour tous les agents techniques de catégorie C (routes et collèges),
- Le rétablissement des 2 jours de maladie sans justificatif pour tous les agents et la suppression du jour de carence,
- La prise en charge financière intégrale des frais de déplacement pour les formations,
- La prise en compte du temps de déplacement dans le temps de formation,

Syndicat CGT Personnel actif et retraité du Conseil Départemental de l'Allier
Hôtel du Département - 1, avenue Victor Hugo – 03000 MOULINS
Téléphone : 04 70 34 40 75 ou 04 70 20 46 25 email : cgt@allier.fr

- La mise en place d'un dispositif efficace pour palier à l'avance des frais de restauration et de déplacement
- Le report de la mise en place de la dématérialisation des frais de déplacement
- L'augmentation du régime indemnitaire dans le cadre du RIFSEEP des plus bas salaires
- L'augmentation de la prime d'ancienneté pour les Assistants Familiaux
- La dotation de matériel informatique en bon état de marche en adéquation avec le nombre d'agents
- L'interdiction de céder les missions au privé
- Le maintien d'un service public de proximité et de qualité

Afin de permettre aux personnels d'exprimer leurs revendications, le syndicat CGT-CD03 dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 5 février 2019 pour l'ensemble des agents du Conseil départemental de l'Allier. Dans le même temps, la Fédération CGT des Services publics a déposé des préavis de grève pour les journées du 1 au 28 février 2019 inclus pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et les salariés relevant de la partie privée de leur champ fédéral. Notre syndicat s'inscrit dans ce mouvement et rejoint l'idée d'un appel à la grève générale.

Nous rappelons l'obligation de nous recevoir dans le cadre de l'ouverture du dépôt de ce préavis de grève conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L521-2 et L.521-6 du code du travail relatif aux modalités de grève dans les services publics.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat CGT-CD03
Sylvain RIBIER

Secrétaire général CGT-CD03

Syndicat CGT Personnel actif et retraité du Conseil général de l'Allier
Hôtel du Département - 1, avenue Victor Hugo – 03000 MOULINS
Téléphone : 04 70 34 40 75 ou 04 70 20 46 25 email : cgt@allier.fr